## L'enseignement de la lexicologie FLE: les nouvelles approches

#### Iryna Smouchtchynska

Université nationale « Taras Chevtchenko » de Kiev valerijs@ukr.net

#### Résumé

Le but principal de cet article est de montrer les principaux problèmes de la lexicologie moderne aussi que d'améliorer l'enseignement de la lexicologie comme cours universitaire en tenant compte de nouvelles théories apparues à la fin du XXe siècle. L'enseignement moderne exige l'introduction de nouveaux termes comme éponymie, énantiosémie, méronymie, etc., et la révision des théories et des thèmes dits classiques comme polysémie, évolution sémantique, formation du mot, emprunt. L'auteur se propose de montrer le développement des théories et des approches lexicales au cours des XXe et XXIe siècles. On estime qu'il faut fournir aux étudiants des renseignements sur les nouvelles orientations et les différentes méthodes existant dans la linguistique contemporaine, avant tout sémiotiques, cognitives, discursives, contrastives, même si elles sont présentées sous diverses versions parfois contradictoires. En même temps, une consultation des manuels de lexicologie montre que plusieurs phénomènes connus restent en marge de leurs études, il s'agit avant tout du calque, du mot international, de l'occasionnalisme, de l'archaïsme sémantique, etc. Donc, l'emploi et la définition corrects du terme, la précision de ses particularités au sein de son paradigme sont indispensables pour l'étude lexicologique contemporaine. L'approche principale est de présenter le vocabulaire français en tant que système spécifique d'unités nominatives.

Mots clés: lexicologie; français; enseignement; approche; théorie du mot.

#### 1. Introduction

Victor Hugo a déclaré un jour que le *style*, c'est « la création dans le mot » (Œuvres complètes, Tome V, 1834-1839). Cette pensée montre avant tout l'importance du niveau *lexico-sémantique* de la langue, du choix qu'on y fait en créant un énoncé, le discours en général (*Nota Bene*: Jules Marouzeau associe le choix au *style* (Marouzeau 1969) et Roman Jakobson propose sa définition de la *fonction poétique* en parlant de deux processus linguistiques essentiels: la *sélection* et la *combinaison* (Jakobson 1960)). Mais comment faire ce choix concernant les *figures de style*, comment savoir « s'exprimer de façon frappante, avec charme ou avec émotion » (Reboul 1998:

75). On peut, par ex., dire: « Le printemps est venu ». Mais on peut aussi s'exprimer à ce propos comme la poétesse ukrainienne Lina Kostenko: « Le printemps lèvera les coupes de tulipes ». Donc, la connaissance de la langue, la richesse du vocabulaire du sujet parlant, ses capacités *langagières* in potentia déterminent la créativité individuelle, l'éloquence et la pragmatique du locuteur.

Le choix *stylistique*, dans le sens du terme du fondateur de la stylistique française Charles Bally qu'on retrouve dans son article « Traité de stylistique française » (cf. Bally 2009), concerne également l'apprentissage du *français langue étrangère* où les enseignants se focalisent sur l'enrichissement du vocabulaire des étudiants. Dans notre cas, il s'agit des établissements universitaires, dont le niveau d'apprentissage est plus élevé, et il est de même très important de proposer aux étudiants des réflexions, des compréhensions et des conceptions théoriques qui expliquent l'état actuel de la langue, voire la *vision du monde* donnée par cette langue en comparaison avec leur langue maternelle.

Et donc, qu'est-ce qu'on peut constater aujourd'hui? <u>C'est avant tout, l'absence de manuels et d'ouvrages modernes</u> en français édités dans les pays d'Europe orientale où les théories lexicologiques sont exposées pleinement, largement, tenant compte du développement de la linguistique moderne. Nos professeurs continuent à utiliser dans leur travail des manuels et œuvres présents dans leurs bibliothèques universitaires, datés souvent des années 1960-80. Il faut y mentionner premièrement le manuel de la fondatrice de la philologie romane en Ukraine Olexandra Andrievska « Cours de lexicologie française » (1958), ensuite d'autres auteurs: Z. Lévite (1963, 1979), N. Lopatnikova et N. Movkhovich (1982, 2001), E. Chékalina et T. Ushakova (1998), I. Timeskova et V. Tarkhova (1967). On peut ajouter à cette liste le manuel d'I. Tsybova publié à Moscou en 2011. Or, ces ouvrages dits "classiques", consacrés à la *lexicologie française*, ne sont pas nombreux et ils ont été écrits au milieu du siècle précédent, ce qui nécessite plusieurs renouvellements et leur révision.

Une certaine pénurie des œuvres théoriques de lexicologie écrits dans des pays francophones s'y rajoute. Mentionnons tout d'abord des ouvrages comme « Portrait du vocabulaire français » d'A. Sauvageot (1964), « Précis de sémantique française » de S. Ullmann (1965), « La sémantique » de P. Guiraud (1966), « Evolution et structure de la langue française » de W. von Wartburg (1967); ensuite des œuvres plus modernes comme « La connotation » de C. Kerbrat-Orecchioni (1977), « Précis de lexicologie française » de J. Picoche (1992), « La lexicologie » de

R. Eluerd (2000), « Introduction à la lexicologie » d'A. Lehmann et F. Martin-Berthet (2002). Ils ne sont pas nombreux non plus et ne sont consacrés souvent qu'à quelques aspects *lexicologiques*, c'est-à-dire <u>ils ne proposent pas de vision systémique du lexique français</u>. De plus, ces livres-là ne sont guère accessibles au lecteur moyen.

En ce qui concerne l'analyse *comparative* et *contrastive* du français et des langues slaves, on en reste aux premiers pas. On ne peut y mentionner, malheureusement, que les ouvrages de V. Gak sur l'analyse franco-russe (1977, 1988, 1989, 2008), ou celui de Y. Stépanov (2002) qui concerne plutôt l'*analyse stylistique*. Il se peut qu'il existe des travaux théoriques qui comparent les langues baltes, par ex., le lituanien, avec le français, mais l'auteur n'en a pas connaissance.

Le but central de notre article est par conséquent de montrer les principaux problèmes de la lexicologie moderne qui restent à préciser et à éclaircir, ainsi que d'améliorer l'enseignement de la lexicologie comme cours universitaire tenant compte des nouvelles théories apparues à la fin du XXe siècle. Nous nous basons sur l'étude approfondie du lexique français et de sa théorie lexicologique durant plus de cinq années pendant lesquelles nous avons travaillé sur l'ouvrage « Lexicologie française » parue à Kiev il y a trois ans (Smouchtchynska 2015). L'approche principale utilisée est la présentation du vocabulaire français en tant que système spécifique d'unités nominatives en faisant le point sur les principaux problèmes posés par l'étude du vocabulaire français et en montrant le développement des théories ainsi que des approches lexicales au cours des XXe et XXIe siècles. On estime, comme on vient de le mentionner ci-dessus, qu'il faut fournir aux étudiants des renseignements sur les nouvelles orientations et les différentes méthodes existant dans la linguistique contemporaine, avant tout sémiotiques, cognitives, discursives, contrastives, même si elles sont présentées de façon diversement contradictoires.

### 2. L'introduction de nouveaux termes et la révision des théories classiques

Ainsi, on propose au début d'introduire certains termes de base utilisés en France dans les cours lexicologiques : éponymie, énantiosémie, métaphore cognitive, métonymie cognitive, catachrèse, méronymie, télescopie, emprunts, calques et mots internationaux.

#### 2.1. L'éponymie

Avant tout, c'est l'éponymie (ou l'otonymie), c'est-à-dire le passage d'un nom propre au nom commun (Genette 1976). Généralement admise est la thèse que « les noms propres ne sont pas des

mots de la langue parce qu'ils n'ont pas de sens » (Lehmann, Martin-Berthet 2002: 5), ils ont un référent qui est unique. Pourtant parfois, les noms de personnes ou les noms géographiques entrent dans le système lexical et deviennent des noms communs. Plusieurs termes scientifiques, par exemple, portent le nom de leurs créateurs:

(1) algorithme, ampère, bel, curie, épicurisme, faraday, four Martin, newton, nobelium, volt, watt, etc

Plusieurs (pas seulement scientifiques) sont devenus internationaux et se rencontrent dans des langues différentes y compris l'ukrainien:

(2) реглан, ренклод, рентген, сальмонела, сандвіч, садизм, саксофон, френч, фіакр, феррарі, etc. (Nota Bene : les exemples ci-contre sont donnés en ukrainien).

Il est important que <u>les étudiants voient la différence « propre/commun » et qu'ils comprennent l'opposition « sens significatif/sens référentiel »</u>. Cela va les aider plus tard, en cours de stylistique, à comprendre le phénomène d'*antonomase*. Pourtant, le principal (pour la théorie lexicologique) est de <u>montrer que la liste des mécanismes principaux de l'évolution sémantique</u> (l'élargissement et la restriction de sens, l'affaiblissement et le renforcement de sens, l'amélioration et la dégradation de sens) <u>est beaucoup plus large</u>.

L'éponymie devrait y figurer tenant compte du fait que le français montre plusieurs exemples de cette formation. L'étymologie et l'histoire de plusieurs mots usuels sont souvent intéressantes, insolites, et les étudiants l'apprennent avec curiosité. On peut trouver ci-dessous quelques exemples employés personnellement pendant les cours de lexicologie:

- (3) « Poubelle » (f) vient de « Poubelle », nom du Préfet de la Seine, qui l'imposa en 1884 ;
- (4) « Silhouette » (f) vient de « Silhouette », nom du ministre des Finances en 1759 qui a engagé des réformes difficiles ;
- (5) « Mansarde » (f) (1676) du nom de l'architecte de Louis XIV Jules Mansarde qui a conçu le château de Versailles ;
- (6) « Pantalon » (m) du nom d'un personnage de la comédie italienne, etc.

Les exemples de l'éponymie (cf. ci-dessus) vont en parallèle avec d'autres termes-clés, notamment celui de la *formation du mot*, de l'évolution sémantique et de l'emprunt, dont on va parler ci-dessous. Or, il nous paraît plus judicieux de nous focaliser au début sur des catégories plus complexes et parfois assez contradictoires dont l'énantiosémie.

#### 2.2. L'énantiosémie

L'énantiosémie est un terme important qui attend sa reconnaissance scientifique. La réalité langagière atteste que chaque langue a plusieurs lexèmes, même parmi les plus usuels, avec parfois des sens contraires. Le français, qui a emprunté ce phénomène au latin, le montre parmi presque toutes les parties du discours, par exemple :

- (7) « Hôte » (m) 1) personne qui reçoit chez elle, 2) personne qui est reçue, l'invité;
- (8) « Louer » 1) donner en location, 2) prendre en location;
- (9) «  $D\'{e}clencher » 1)$  mettre en mouvement, commencer, lancer, 2) terminer, déterminer brusquement une action ;
- (10) « Audacieux » 1) brave, intrépide, courageux, 2) insolent, arrogant, etc.

Charles Bally notait dans son « Traité de stylistique française » (Bally 2009: 80) que le verbe français *jurer* peut signifier en même temps « promettre par un serment » comme « je jure que je suis innocent » et « proférer des jurons » (*ibid.*).

C'est pourquoi, à notre avis, on peut inclure l'*énantiosémie* dans le groupe d'universaux de langue qui peuvent se réaliser sur des niveaux de langue différents y compris le niveau *lexico-sémantique*. Ce n'est pas un "défaut", comme on estimait autrefois, mais c'est <u>lié à la plasticité de la langue qui peut dire à la fois quelque chose et son inverse</u> (Larue-Tondeur 2009). Comme, par exemple, l'expression française « Ah! la vache! » qui peut exprimer l'admiration ou le dépit, ou « Salut! » qui peut être interprété comme une formule brève d'accueil ou d'adieu.

Précisons que le terme a été proposé par le comparatiste tchèque V. Chertsl (1973) en considérant ce phénomène comme un « vestige de la sémantique des racines anciennes » et comme un « défaut de langue » (*ibid.*). Aujourd'hui, on le lie plutôt à l'*ambivalence psychique*, ou *coprésence de tendances* ou de *désirs opposés*, selon Freud et Abel. D'après eux, les racines de ce phénomène linguistique sont psychologiques. Les opinions des scientifiques sur ce terme sont différentes : pour R. Boudagov, c'est un type d'*antonymie*, pour M. Chansky, un type d'*homonymie*, l'académicien V. Vinogradov a proposé pour ces mots le terme *homoantonyme* en liant par là ce phénomène à l'*antonymie* et à l'*homonymie* à la fois, mais ce terme n'a pas été retenu. L'aperçu du problème est dans notre article (cf. Smouchtchynska, Bojko 2012). Nous soutenons une approche *polysémique* car les mots *énantiosémiques* présentent des acceptions opposées au sein d'une même signification sans que cela compromette l'unité du mot. Ainsi, il faut élargir les modèles fondamentaux de la *polysémie*, en l'ajoutant à la *métaphore*, à la *métonymie* et à la *synecdoque*.

En ce qui concerne l'enseignement, les étudiants doivent savoir comprendre et interpréter les énoncés avec l'énantiosémie. Il faut leur apprendre à le faire en tenant en compte des contextes verbal et non-verbal. S. Ullmann a remarqué que les adjectifs comme « bon, mauvais, beau, jolie, terrible, méchant, sacré, formidable » acquièrent souvent le sens opposé qui contredit ce qui est prévu par le système de langue (Ullmann 1965). « C'est du beau travail! » peut avoir le sens ironique « mauvais, vilain » (P. Robert). « Avoir une bonne grippe » signifie avoir une grippe « forte », « être très malade » (ibid.).

Donc, est-ce que cette ambiguïté de langue ne complique pas la compréhension discursive, comment distinguer, par exemple, des connotations différentes du vocable *hôte*? Analysons un exemple:

(11) Autre souci majeur: quid de l'équipe ministérielle? Avec, en premier choix, l'hôte de Matignon. Qui désigner comme chef du gouvernement? (Davet, Lhomme 2016: 14)

On peut y constater que les contextes linguistique et extralinguistique précisent le sens du mot et altère la création de l'ambiguïté en introduisant souvent le synonyme en tant d'explication. Parfois, le *co-texte* très proche, la distribution du mot précisent le sens : « On chasse le gibier pour s'en emparer, on chasse un domestique pour s'en débarrasser » (Ullmann 1965 : 207-208).

#### 2.3. La métaphore cognitive, la métonymie cognitive, la catachrèse

Nous nous proposons ici une brève remarque qui concerne ces processus sémantiques fondamentaux et en particulier la *métaphore*. Dans la préface de son ouvrage « Traduire: théorèmes pour la traduction » (Ladmiral 2010: IX), Jean-René Ladmiral écrit que « la linguistique n'est plus tout à fait ce qu'elle était, pure et dure » (*ibid.*). Les approches ont changé. Le XXe siècle a introduit les aspects *cognitif*, *discursif* et *linguoculturel* devenus prépondérants en linguistique moderne, ce qui a aussi touché l'*analyse des métaphores*. Le philosophe allemand Ernst Cassirer, en proposant la « conception tensionnelle de la métaphore-énoncé » (cf. Arutiunova, Zhurinskaya 1990) et en la comprenant comme trio « métaphore/métonymie/synecdoque » (*ibid.*) cherchait, dans la *métaphore*, les réflexes des représentations *mythologiques* du monde, ce qui anticipait sa fonction non ornementale mais *cognitive* (*ibid.*).

Comme on le sait, on doit l'introduction du terme *métaphore cognitive* suivie plus tard de *métonymie cognitive* à George Lakoff (cf. Lakoff, Johnson 1980). Cela signifie qu'aucun discours

ne peut se passer de *métaphore* et de *métonymie cognitives*, ce par quoi on reconnaît aussi leur <u>statut universel</u>. En même temps, certains chercheurs (en particulier, en Ukraine) ne le soutiennent pas même aujourd'hui, en estimant que le *discours spécialisé* ne tolère pas les *métaphores*. Pourtant, le *discours politique* abonde en métaphores *neutres* et *non expressives*, par exemple:

(12) au cœur de l'Europe, climat politique, paysage mondial, théâtre de la guerre, dans l'ombre des négociations, faire l'autopsie, mettre sur le tapis, les appétits du pouvoir, etc.

La terminologie médicale et géographique a donné naissance à plusieurs termes politiques. En parlant de l'ordinateur, plusieurs langues ont créé nombre de *calques sémantiques* :

(13) on manipule une **souris**, on jette un document dans la **corbeille**, on ouvre une nouvelle **fenêtre**, on consulte le **menu**, etc.

Même les législateurs avec leur *langue de bois* expriment leurs idées en ayant recours à des *expressions métaphoriques*. D'après Lakoff et Johnson, le phénomène s'explique par le fait que ces expressions sont celles « de surface » de « métaphores conceptuelles » structurant un domaine *(ibid.)*.

Les nouveaux termes présentent souvent des concepts qui prennent leurs racines dans l'Antiquité, dans la rhétorique ancienne. Cela concerne la *métaphore cognitive* et son « ancêtre » grec la *catachrèse* (*aut.* : un terme de plus à apprendre!). Le terme vient du mot grec « katakhrêsis » qui signifiait « abus de langage », « erreur ». En stylistique, il est utilisé pour parler de la *métaphore usée* mais aussi de la *métaphore dite par nécessité* qui apparaît comme un des moyens qu'utilise une langue pour s'enrichir sur le plan sémantique tout en comblant les lacunes de son lexique, même si elles proviennent d'une faute. Par exemple, on utilise largement le terme « salade de fruits » oubliant qu'étymologiquement le mot « salade » signifie « mets salés ». On peut dire la même chose à propos de la dénomination « fruits de mer », qui ne sont pas des « fruits », etc.

Donc, premièrement, <u>les étudiants doivent comprendre l'origine métaphorique</u> de plusieurs mots et savoir l'expliquer le sens propre et le sens figuré. Deuxièmement, <u>les termes-clés</u> de la linguistique du XXe siècle ne doivent pas rester inconnus pour eux. En ce qui concerne les études contemporaines de la métonymie, elles montrent que <u>le problème est beaucoup plus compliqué</u> que celui de la métaphore, et <u>il faut le montrer dans les cours de lexicologie</u>. On constate aujourd'hui qu' « (...) on ne sait toujours pas de façon assurée sur quels mécanismes repose ce phénomène et ce qui le motive » (Arnaud 2011: 503). Depuis une vingtaine d'années, la métonymie fait l'objet d'une

activité de recherche intense, principalement dans le cadre de la *linguistique cognitive*. Depuis Lakoff, comme on l'a déjà dit, la *métonymie* est considérée <u>non pas simplement comme un phénomène lexical</u> et *rhétorique*, mais comme un *phénomène conceptuel*, impliqué dans la <u>cognition</u>. Les scientifiques essaient d'élaborer leur typologie qui, d'après les données récentes, celles d'Yves Peirsman et Dirk Geeraerts (2006) par exemple, peut comprendre 54 catégories! (Arnaud 2011: 503). Pourtant le chiffre manque de précision des éléments de la classification. Dans notre « Lexicologie française » (cf. Smouchtchynska 2015: 128–129), nous avons tenté de distinguer ces types en n'identifiant que quinze:

(14) contenant – contenu, lieu – chose/personne, lieu – produit, instrument – personne, auteur – œuvre, physique – moral, cause – effet (et inversement), activité – résultat, action – agent, action – lieu de l'action, action intransitive et transitive, collectif – individuel (et inversement), métonymie du signe, métonymie du vêtement (attribut vestimentaire – personne), métonymie d'abstraction (abstrait – concret et inversement).

#### 2.4. La méronymie

Enfin, le caractère systémique du vocabulaire repose sur son organisation structurée qui se traduit par l'existence de « sous-systèmes ou ensembles lexicaux réunis selon quelque indice » (Lopatnikova, Movkhovich 2001: 193). Dans le système *lexico-sémantique* de la langue, le mot n'est pas isolé, il prend place dans de nombreuses séries sémantiques : il y a des séries de *synonymes*, d'antonymes, des séries *phraséologiques*, des séries de *mots propres* et de *mots figurés*, d'homonymes, etc. Les mots s'organisent souvent en séries de dérivés tous motivés par rapport au mot de base comme, par exemple :

(15) faire – défaire – refaire, etc.

Pourtant, parmi les paradigmes principaux, on oublie de mentionner les *méronymes* et *holonymes*, les mots qui entretiennent une relation « partie-tout », par exemple :

(16) *bras – corps, ongle – doigts, voile – bateau,* etc.

Seuls quelques manuels, ceux d'Alise Lehmann (cf. Lehmann, Martin-Berthel 2002), d'Irina Tsybova (2011), de Nicolas Laurent (2001) et le nôtre (Smouchtchynska 2015), ont introduit et expliquent ce phénomène *sémantique*. Pourtant, la relation de *méronymie* est particulièrement bien exploitée dans les textes *descriptifs* ou dans les discours qui ont une *visée concrète* (Laurent 2001: 28). Par exemple, dans le rondeau « Le Printemps » de Charles d'Orléans (XVe s.) qui commence par la phrase « Le Temps a laissé son manteau. De <u>vent</u>, de <u>froidure</u> et de <u>pluie</u> (...) ». Ces trois mots soulignés présentent une vive description de l'hiver que « le temps a laissé » mais qui n'est

pas mentionné explicitement. Laurent écrit qu'il convient d'ajouter à trois relations sémantiques fondamentales – *la synonymie*, *l'antonymie*, *l'hyperonymie* – une quatrième qui joue sur le rapport « partie/tout » – la *méronymie* (Laurent 2001 : 28), et nous y sommes de son avis. Mais en parlant de *méronymie*, Laurent ne précise pas ses types, pourtant <u>les rapports de dépendance *méronymique* sont variés et complexes</u>, et <u>il faut les expliquer aux étudiants</u> (Lehmann, Martin-Berthet 2002: 53–54; Tsybova 2011 : 47) en distinguant des partis comme:

- *objet / élément* (par ex., *jambe / pied*),
- *membre / ensemble (arbre / forêt)*,
- matière / objet (farine / gâteau),
- composant / assemblage (anse / tasse),
- portion / masse (flocon / neige),
- activité / phase (péroraison / discours).

Il faut montrer que <u>seuls les noms renvoyant à des référents divisibles et discrets sont susceptibles</u> <u>d'être des *méronymes*</u>. Si un *hyperonyme* impose ses propriétés à ses *hyponymes*, les propriétés de l'*holonyme* ne sont pas obligatoirement transmises à ses parties, ses *méronymes* : les « roues », le « guidon » n'ont pas en commun les propriétés de la classe « bicyclette » (Lehmann, Martin-Berthet 2002: 53).

#### 2.5. La télescopie

En ce qui concerne le thème lexicologique suivant qui vient après la sémantique, la formation du mot, le problème principal, à notre avis, est la distinction entre la télescopie (appelée aussi télescopage) et la composition. La télescopie est la création du XXe siècle. Tous les lexicologues français, ukrainiens et russes distinguent aujourd'hui ce type de formation de mots nouveaux. Par exemple, l'ouvrage d'A. Lehmann (Lehmann, Martin-Berthet 2002) cité plus haut ne le mentionne même pas, en parlant de la composition en général. Pourtant, il est nécessaire aujourd'hui de montrer aux étudiants la différence entre la composition et la télescopie, c'est-à-dire entre la formation synthétique de mots par la réunion de deux mots ou de deux radicaux comme « porte + savon > porte-savon, ou sèche-cheveux, essuie-glace, couvre-lit », dont les résultats sont appelés mots composés, et la formation de mots par fusion de deux mots quand certains 'morceaux' de mots (et non pas leurs radicaux) sont réunis, les exemples :

(17) université + olympiade > universiade, motor + hôtel > motel, français + anglais > franglais, etc.

Le résultat de ce processus est appelé *mot-valise* (le terme est un calque de l'anglais '*portmanteau word*' créé par Lewis Carroll), où les *mots réunis* de cette façon ont d'habitude un ou deux sons communs : dans franglais, par exemple, c'est '*an*'. Pourtant, les troncations sont « sauvages », elles ne se font pas aux frontières morphologiques, et leur interprétation est souvent difficile:

(18) Benelux, Sénégambie, vinyle, Adidas, nylon, altiport, smog, rurbain, papabile, etc.

Mais ces formations économes sont fréquentes à l'heure actuelle, elles sont utilisées par les médias, dans la publicité, le discours politique, la terminologie, et cette « réalité discursive » demande la formation d'une compétence spéciale de leur interprétation. Ajoutons qu'un vrai problème est l'analyse de l'œuvre littéraire qui contient un 'hybride' individuel comme:

(19) pianoctail (**B.Vian** « **L'écume des jours** ») ; députodrome, juinet, janvril (**B.Vian** « **L'Arrache-cœur** ») ; métrolleybus, salonsalamanger (**R. Queneau** « **Zazie dans le métro** »), etc.,

C'est souvent le révélateur de l'intention d'auteur. Étant très expressif, il fait appel à l'imagination et à la créativité, sa richesse de sens produit un effet choc d'inattendu (VCT 1994 : 141).

## 2.6. Les emprunts, les calques et les mots internationaux

La voie externe de l'enrichissement du lexique, l'*emprunt*, suscite aussi de multiples questions. Par exemple, la définition donnée par A. Lehmann que le terme « emprunt » désigne tout élément provenant d'une autre langue (Lehmann, Martin-Berthet 2002 : 6) est correcte mais exige certaines précisions et ouvre plusieurs problèmes à discuter avec les étudiants, pour les inciter à réfléchir:

- l'emprunt est un « élément », mais aussi « un processus », l'action d'emprunter, un échange de mots entre deux langues (*ibid.*);
- d'habitude, on parle seulement de l'*emprunt lexical* (Andrievska 1958: 18-38), mais on peut aussi emprunter les suffixes, les locutions phraséologiques, etc. ;
- dans le cas des mots « bijou » et « goéland » empruntés au breton, on peut parler d'emprunts internes, d'éléments empruntés aux dialectes, aux minorités nationales habitant en France tandis qu'il n'est pas correct de parler d'emprunt dans le cas de l'argot ou de terminologies spécialisées qui appartiennent tout de même au français comme tel (Lopatnikova, Movkhovich 2001: 136);
- on ne peut qualifier d'*emprunts* que des éléments qui ont pénétré dans une langue « après la date plus ou moins précise marquant conventionnellement le début de cette langue » (Déroy 1956: 6). Donc, pour le français, ce qui est venu du latin avant le IXe

siècle doit être reconnu comme sources et après le IXe siècle – comme *emprunts*; comme on le sait, plusieurs mots d'origine celtique, germanique et latine sont entrés dans le fonds héréditaire du français;

- actuellement en tant qu'*emprunt* est qualifié le mot ayant passé l'étape de l'assimilation, entré dans le système d'une autre langue (c'est-à-dire fixé par le dictionnaire, par exemple, le « Dictionnaire de l'Académie française » (1835) note vingt mots d'origine russe et ukrainienne comme « cosaque, moujik, hetman, samovar », etc.), dans le cas contraire – il s'agit plutôt d'*occasionalismes*, de *mots étrangers*; donc, la différence entre *emprunt* – *occasionalisme* – *xénisme* – *exotisme* – *hapax* reste à préciser.

Enfin, un problème spécifique concerne les *calques* et les *mots internationaux*. Autrefois, on citait dans des manuels seulement le mot « quinquennat ». Aujourd'hui on parle de *calques lexicaux* (ou *morphologique*) comme « Pays-Bas », *sémantiques* comme « souris » ou « mémoire » (*Nota Bene* : de l'ordinateur), *phraséologiques* comme « lune de miel » et même *syntaxiques* comme « sur l'étage » influencé par l'anglais « *on the floor* » (*Nota Bene* : l'expression correcte est 'à l'étage').

En ce qui concerne les *mots internationaux*, ce sont des mots qui se rencontrent non seulement dans une langue (dans notre cas dans, le français), mais aussi dans d'autres langues, au moins trois de types différents. Faisant partie du vocabulaire de langues différentes, ils découlent étymologiquement du même mot ou des mêmes éléments de mots, et dont la structure et la valeur sémantique sont, par conséquent, proches ou communes. Comparons le français et l'ukrainien:

(20) citron — цитрина, couleur — колір, cravate — краватка, forteresse — фортеця, matelas — матрац,тиг — мур, perruque — перука, pourpre — пурпуровий, serviette — серветка, sucre — цукор, torture — тортури, valise — валіза, etc.

Donc, sauf pour l'introduction de termes nouveaux, <u>il faut approfondir l'étude des phénomènes</u> connus qui n'étaient autrefois que mentionnés dans des ouvrages lexicologiques.

## 3. L'introduction de nouveaux sujets et approches

Enfin, il faut parler de l'introduction de plusieurs sujets et approches, avant tout de :

- la *théorie du champ* du linguiste allemand Jost Trier, estimée comme la plus grande découverte lexicologique du XXe siècle ;

- la *théorie de la connotation*, de la différence entre la connotation et l'implicite ;
- le *problème du concept* et la *sémantique cognitive*, du problème « concept / notion » ;
- la théorie des prototypes et la théorie des stéréotypes ;
- l'aspect linguoculturologique;
- les universaux sémantiques.

#### 3.1. Les universaux et les prototypes

Comme le note Jacqueline Picoche, la littérature française étant ce qu'elle est, elle montre souvent le vocabulaire psychologique et moral, c'est-à-dire des mots qui structurent toute une expérience de l'homme, tout le contenu d'une civilisation déjà longue, une et diverse, ramifiée en plusieurs traditions de pensée et d'expression (Picoche 1992: 45). Selon toute probabilité, il y a des *universaux moraux*, *psychologiques*. Il existe dans toutes les langues une opposition entre : le bien et le mal, le vrai et le faux, le bonheur et le malheur, le plaisir et la douleur. Cela est traité par *l'analyse conceptuelle* des dictons, des proverbes, des comparaisons usuelles. Par exemple:

- (21) *Tout ce qui brille n'est pas or;*
- (22)  $\hat{A}$  bon chat bon rat;
- (23) Il n'y a que la vérité qui blesse;
- (24) Santé passe richesse, etc.

Les données actuelles de la *psychosémantique* montrent *sept concepts éthiques universaux* : « le bien (δπαεο), le bien (∂οδρο), le mal, la dignité, le devoir, l'honneur, la justice » (Popova 2004). À propos, d'après les données de Pototskaya, les *mots-clés* de la « carte sémantique » française, les symboles, par lesquels peuvent être transmis les concepts principaux, sont : « fleuve, rivière, tempête, chêne, feu et d'autres » (Pototskaya 1974: 138).

Il existe aussi des *universaux culturels*: le détenteur du pouvoir a un nom spécifique dans toutes les langues ; toute langue a des mots pour le « sacré » et le « divin ». Il y a donc, dans le découpage de la réalité par le lexique de chaque langue des *faits de nature* et des *faits de culture*. Ce double caractère est, sur le plan diachronique, un facteur évident d'évolution lexicale (Picoche 1992: 40–41). Y. Nida, dans sa « théorie générative », parle de *quatre universaux sémantiques* principaux : l'objet, le procès, l'indice, la relation (Nida 1959), représentés respectivement par le nom, le verbe, l'adjectif et l'adverbe, les mots-outils (ibidem). Anna Wierzbicka, qui essayait de déterminer les concepts universels les plus simples appelés par elle « **primitifs sémantiques** » (Wierzbicka 1999),

en mentionne quatre: « quelqu'un – quelque chose – chose – lieu » (*ibid*.), qui peuvent décrire tout le vocabulaire d'une langue.

Si l'on peut mettre en valeur tant de différences de micro-découpages entre les langues, c'est justement parce qu'il est possible de les concevoir à partir de ressemblances. Pour la traduction de l'essentiel, une langue peut user d'une périphrase là où une autre use d'un mot unique. Mais les langues peuvent exprimer de façon plus ou moins accusée le particularisme de chacune des oppositions entre cultures. On conclut que la totalité des langues est un vaste fait de synonymie laissant inchangé le sens sous la diversité fondamentale des formes (Mounin 1963).

La *théorie des prototypes* et la *théorie des stéréotypes* sont des théories apparues il n'y a pas longtemps. La première se rattache à la *psycholinguistique* (E. Rosch, G. Kleiber), la seconde – à la *sociolinguistique* (H. Putnam). Toutefois, dans les deux cas il s'agit de la *sémantique référentielle*: ce n'est pas le sens associé au mot qui détermine la référence, c'est la référence qui est la première, et le sens est ce que l'on sait (*encyclopédiquement*) du référent. Elles s'opposent aux théories classiques du *sens*, issues de la tradition aristotélicienne, sur la question de la catégorisation. Les deux notions de *prototype* et de *stéréotype* sont souvent réunies parce qu'elles envisagent la catégorisation sous l'angle de la *typicité*.

La théorie des *prototypes* a essayé de ne pas indiquer les traits qui séparent une catégorie des autres mais d'énumérer ses attributs positifs. Dans la *sémantique du prototype*, la catégorisation repose sur le degré de ressemblance avec le meilleur représentant de la catégorie, appelé « prototype ». Alors, le moineau est reconnu comme le meilleur exemple de la catégorie « oiseau » car il possède les traits typiques des oiseaux: il peut voler, il a des plumes, il a un bec, il pond des œufs, il construit un nid. Le « Moineau » devient élément central autour duquel s'organisent les catégories: *poule, corbeau, rossignol*, etc. (d'autres se situent à la périphérie [*autruche, manchot*]). D'après Eleanore Rosch Heider (cf. Rosch Heider 1973), les *moins typiques* sont pour les « fruits » - les olives, pour les « oiseaux » - les manchots, pour les « meubles » - les téléphones, pour les « transports » - les ascenseurs (*ibid.*), etc. La théorie de Rosch Heider a été beaucoup critiquée, pourtant ses exemples des moins typiques sont devenus presque "classiques" (Lehmann, Martin-Berthet 2002: 30–33). En tant que remarque: l'emploi d'exemples frappants devant l'auditoire facilite l'explication des théories les plus compliquées comme celle des *prototypes* ou des *stéréotypes*.

## 3.2. Problèmes principaux

Donc, l'aperçu des manuels de *lexicologie* montre que plusieurs phénomènes lexicaux restent en marge des études. Ainsi, l'emploi et la définition corrects du terme, la précision de ses particularités au sein de son paradigme sont indispensables pour l'étude *lexicologique contemporaine*. La *lexicologie* établit les traits généraux du *lexique* français, mais elle s'intéresse aussi au fait stylistique qui, étant consacré par l'usage, devient un fait de vocabulaire (comme les *locutions phraséologiques*, par exemple) et non un mot appartenant au vocabulaire individuel ou à la parole (ce qu'on laisse plutôt à la *stylistique*).

Pour terminer, voici un nouvel exemple. Le professeur V. Gak dans sa « Typologie contrastive » parle de l'absence en français de couches spéciales de lexique poétique, que le français a peu d'archaïsmes lexicaux, qu'il s'agit plutôt d'archaïsmes grammaticaux qui peuvent transmettre le sens poétique (Gak 1989 : 255). Tout de même, si l'on consulte plusieurs textes appartenant à des *genres littéraires* différents, des *proverbes* et des *dictons*, on trouve plusieurs *mots poétiques* qui peuvent ajouter du *pathos*, de l'*expressivité*, comme :

(25) bise, astre, dextre, nef, vesper, zéphyr, etc.

Enfin quel est le *terme principal de la lexicologie*: le *lexème*, l'unité lexicale, le vocable, le mot qui est comme terme assez flou? D'après Ch. Bally, les mots n'existent pas en français, langue analytique (Bally 2009). Une autre question : « Qu'est-ce qu'on comprend par le mot ? ». Voir, par exemple, la définition donnée par G. Molinié: « C'est une masse sonore dont l'émission et la réception suggèrent, aux parties prenantes des actes de communication, une représentation ou une notion » (Molinié 1997 : 21). Ou bien encore : « Quelle est la *classification des mots* ? ». Plusieurs scientifiques ukrainiens ne soutiennent pas la classification de Tesnière qui comporte des *mots pleins* (notionnels) et *vides* car, en réalité, il n'y a pas de mots complètement « vides ». Si, d'après Lehmann, les *noms propres*, les *mots forgés* et les *emprunts* se trouvent « hors du système » lexical (Lehmann, Martin-Berthet 2002 : 4-6), une question logique se pose : « Où se trouvent-ils ? » (*Nota Bene* : les anglicismes comme « *sentimental*, *bifteck*, *look*, *football*, *bouledogue* » sont-ils vraiment hors du *lexique français*?).

#### 4. Conclusion

On voit que même les questions cruciales continuent à exiger une analyse approfondie quoiqu'on soit conscient que les objets d'analyse linguistique ont changé, pour le XXIe siècle. Ce sont le

concept, le discours et le langage de l'Internet. Somme toute, on voudrait montrer le rôle de ce phénomène complexe et important qu'est le MOT qu'on ne peut pas surestimer car il a joué un rôle déterminant dans l'élaboration des pensées et des doctrines les plus importantes de l'humanité au cours des siècles. Un tel aperçu permet de tracer les axes et les perspectives du développement de la théorie du mot au cours des siècles prochains.

#### Références

Andrievska, A. 1958. Cours de lexicologie française. Kiev: Éditions de l'Université de Kiev.

Arnaud, P.J. L. 2011. Détecter, classer et traduire les métonymies (anglais et français). Passeur de mots, passeurs d'espoir. *Lexicologie, terminologie et traduction face au défi de la diversité: Actes des huitièmes journées scientifiques du Réseau de chercheurs LTT*. Lisbonne: Agence Universitaire de la Francophonie, 503–516.

Arutiunova, N. D., M.A. Zhurinskaya (eds.) 1990. Teorija metafori. Moscou: Progress.

Bally, Ch. 2009. Frantsuzkaya stilistika. 2-je izdanije stereotipnoje. Moscou: M. Editorial URSS

Chékalina, E. M., T. M. Ushakova. 1998. *Lexikologija frantsuzskogo jazyka*. S.Petersbourg: Izdatel'stvo S. Petersbourgskogo universiteta.

Chertsl, B. I. 1973. O slovah c protivopolognimi znatcheniami (ili o tak nazivaemoi enantiosemii). *Khrestomatija po istorii ruskogo jazykoznanija*, F. P. Filin (ed.). Moscou: Vysshaya Shkola. 259–264.

Davet, G. F. Lhomme. 2016. Les secrets d'un quinquennat. Paris: Editions Stock.

Déroy, L. 1956. L'emprunt linguistique. Paris: PUF.

Eluerd, R. 2000. La lexicologie. Paris: PUF.

Gak, V. G. 1977. Sopostavitel'naya lexikologija. Moscou: Prosveshchenye.

Gak, V. G. 1988. Russkiy jazyk v sopostavlenii s frantsuzskim. Moscou: Prosveshchenye.

Gak, V. G. 1989. Sravnitelnaya tipologija frantsuzskogo i russkogo iazykov. Moscou: Prosveshchenye.

Gak, V. G. 2008. Besedy o frantsuzkom slove (iz sravnitelnoj lexikologii frantsuzkogo i ruskogo iazykov]. Moscou: URSS.

Genette, G. 1976. L'éponymie du nom. *Mimologiques*, G. Genette. Paris: Seuil. 11–40.

Guiraud, P. 1966. *La sémantique*. Paris: PUF, Que sais-je?

Jakobson, R., 1960. Closing statement: linguistics and poetics. *Style in Language*, T. Sebeok (ed.). MIT Publishing. 350–377.

Kerbrat-Orecchioni, C. 1977. *La connotation*. Lyon: PUL.

Ladmiral, J.-R. 2010. *Traduire: théorèmes pour la traduction*. Paris: Gallimard.

Lakoff, G., M. Johnson. 1980. *Metaphors we Live by*. Chicago: University of Chicago Press.

Larue-Tondeur, J. 2009. *Ambivalence et énantiosémie*: thèse de doctorat. Paris X: Université de Nanterre.

Laurent, N. 2001. *Initiation à la stylistique*. Paris: Hachette.

Lehmann, A., F. Martin-Berthet. 2002. *Introduction à la lexicologie*. Paris: Nathan.

Lévite, S. N. 1963. *Cours de lexicologie française*. Minsk: Izdatel'stvo ministerstva obrazovanija BSSR.

Lévite, Z. N. 1979. Lexikologija frantsuzskogo jazyka. Minsk: Vyschaya shkola.

Lopatnikova, N. N., N. A. Movkhovich. 1982. *Lexikcologija sovremennogo frantsuzskogo jazyka*. Moscou: Vyschaya shkola.

Lopatnikova, N. N., N. A. Movkhovich. 2001. *Lexikologia sovremennogo frantsuzskogo jazyka*. Moscou: Vysshaya shkola.

Marouzeau, J. 1969. Précis de stylistique française. Paris: Masson et Cie.

Molinié, G. 1997. Eléments de stylistique française. Paris: PUF.

Mounin, G. 1963. Les problèmes théoriques de la traduction. Paris: Gallimard.

Nida, E. A. 1959. Principles of Translation Exemplified by Bible Ttranslating. Cambridge (Mass).

Peirsman, Y., D. Geeraerts. 2006. Metonymy as a prototypical category. *Cognitive Linguistics*, 17 (3), 269–316.

Picoche, J. 1992. Précis de lexicologie française. Paris: Nathan.

Popova, T. O. 2004. *Psykhosémantika universalnyh etutchnih kontseptiv v etnomovnij kartini svitu*. Thèse. Kiev: Université nationale de « Taras Chevtchenko ».

Pototskaya, N. P. 1974. Stilistika sovremennogo frantsuzskogo jazyka. Moscou: Vysshaya Shkola.

Reboul, O. 1998. Introduction à la rhétorique. Paris: PUF.

Rosch Heider, E. 1973. Natural categories. *Cognitive Psychology*, 4 (3), 328–50.

Sauvageot, A. 1964. Portrait du vocabulaire français. Paris: Larousse.

Smouchtchynska, I. 2015. Lexicologie française. Kiev: Editions Dmitry Burago.

Smouchtchynska, I. B., O. O. Bojko. 2012. Enantiosemia i cutchasnii frantsuzkii movi: osnovni –453.

Stepanov, Y. S. 2002. Frantsuzskaya stilistika (v sravnenii s russkoi). Moscou: URSS.

Timeskova, I. N., V. A. Tarkhova. 1967. *Lexikologija sovremennogo frantsuzskogo iazyka*. Leningrad: Prosveshchenye.

Tsybova, I. A. Frantsuzskaya lexikologija. Moscou: Librokom.

Ullmann, S. 1965. Précis de sémantique française. Berne: A. Francke AG Verlag.

VCT 1994 – Vocabulaire du commentaire de texte. Paris: Larousse.

Wartburg, W. von. 1967. *Evolution et structure de la langue française*. Berne: Éditions A. Francke. 8-e éd.

Wierzbicka, A. 1999. *Semanticheskie universalii i opisanije jazykov*. Moskva: Jazyki russkoj kul'turi.

kalbotyra 11: 86–103, www.taikomojikalbotyra.lt

Teaching FFL lexicology: opening new approaches

Iryna Smouchtchynska

Summary

The main aim of this paper is to show major problems of modern lexicology as well as to improve

the teaching of lexicology at the university by taking into account new theories that appeared at the

end of the 20th century. Modern education requires the introduction of new terminology such as

eponymy, enantiosemy, meronymy, etc., and the revision of the so-called classical theories and

themes such as polysemy, semantic evolution, word formation or borrowing. It is also essential to

introduce several topics and approaches including, above all, field theory, connotation theory, the

problem of the concept, cognitive semantics, prototype theory and stereotype theory, linguistic and

cultural aspects, semantic universals, etc.

We seek to identify the main problems posed by the study of French vocabulary, to show the

development of theories and lexical approaches during the 20th and the 21st centuries. It is thought

that students should be provided with information on the new orientations and methods existing in

contemporary linguistics, primarily semiotic, cognitive, discursive and contrastive, even if

presented in different or even contradictory versions.

At the same time, an overview of lexicology textbooks shows that several rather well-known

phenomena remain on the margins of study; these include calques, international words,

occasionalisms, semantic archaisms, etc. Therefore, adequate definitions of terms and their use,

precise identification of their peculiarities within relevant paradigms in contemporary studies of

lexicology are indispensable.

The article is based on an in-depth study of the French lexicon and lexicological theories. The work

was carried out during many years while the author was working on her book French Lexicology,

published in 2015. French vocabulary is treated as a specific system of nominative units.

**Key words:** lexicology; French; teaching; approach; theory of the word

102

# Prancūzų kaip užsienio kalbos leksikologijos dėstymas: nauji metodai Iryna Smouhtchynska

Santrauka

Šio straipsnio tikslas – apžvelgti pagrindines šiuolaikinės leksikologijos problemas ir pagerinti leksikologijos dėstymo kokybę universitete, atsižvelgiant į naujas teorijas, atsiradusias XX a. pabaigoje. Šiuolaikinis mokymas reikalauja įvesti naujų terminų, tokių kaip enantiosemija, eponimija, meronimija, ir tuo pačiu naujai pažvelgti į klasikinėmis vadinamas temas: polisemiją, semantinę raidą, žodžio darybą ar skolinius. Autorė siekia parodyti leksikos teorijų bei tyrimo metodų susiformavimą ir plėtrą XX a. pabaigoje – XXI a. pradžioje. Manoma, kad studentams būtina pateikti informaciją apie naujas kryptis ir įvairius šiuolaikinėje lingvistikoje taikomus tyrimo metodus – visų pirma semiotinį, kognityvinį, diskurso analizės ir kontrastyvinį, – net jeigu kartais literatūroje jie pateikiami prieštaringai. Leksikologijos vadovėlių apžvalga rodo, kad daug svarbių dalykų, tokių kaip kalkės, tarptautiniai žodžiai, semantiniai archaizmai, lieka studijų paraštėse, nors tikslus sąvokos apibrėžimas ir vartojimas, jos paradigminių ryšių apibrėžtumas būtini studijuojant šiuolaikinę leksikologiją. Pagrindinis metodas – pateikti prancūzų kalbos žodyną kaip specifinę nominatyvinių vienetų sistemą.

Raktažodžiai: leksikologija; prancūzų kalba; dėstymas; metodas; žodžio teorija.

Soumis en février 2018 Accepté en juillet 2018